Suite à la page 8

SUGG, Prop. T. L.—
Taxe d'Etat de 1898.....$18 00
Taxe de levée, district d'Orléans..... 4 50

Total.....$22 50

143 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Orléans, Villeré, Robertson et St Pierre, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 181, mesurant 28 pieds de face à la rue Orléans sur 57 pieds de profondeur.

SUGG, Prop. T. L.—
Taxe d'Etat de 1898.....$5 40
Taxe de levée district d'Orléans..... 1 35

Total.....$6 75

144 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Pierre, Villeré, Robertson et Orléans, désigné comme lot No 11 dans l'ilet No 181, mesurant 28 pieds de face à la rue St Pierre sur 57 pieds de profondeur.

TAIT, Prop. HELEN CLARK—
Taxe d'Etat de 1898.....$30 00
Taxe de levée, district d'Orléans..... 7 50

Total.....$37 50

145 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Deuane, Bourgogne, Rempart et Canal, désigné comme lot No 20 dans l'ilet No 95 mesurant 32 pieds 9 pouces de face à la rue Deuane sur 106 pieds de profondeur

TAYLOR, WILLIAM G.—
Taxe d'Etat de 1898.....$3 30
Taxe de levée, district d'Orléans..... 83

Total.....$4 13

146 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, Tonti, Miro et St Louis, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 300, mesurant 27 pieds de face à la rue Conti sur 90 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Conti et Tonti.

TAYLOR, WILLIAM G.—
Taxe d'Etat de 1898..... 90
Taxe de levée, district d'Orléans..... 23

Total.....$1 13

147 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Conti, Miro, Tonti et St Louis, désigné comme lot No 2 dans l'ilet No 300, mesurant 27 pieds de face à la rue Conti sur 90 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Conti et Tonti.

TAYLOR, WILLIAM G.—
Taxe d'Etat de 1898.....$1 50
Taxe de levée, district d'Orléans..... 38

Total.....$1 88

148 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Conti, St Louis et Miro, désigné comme lot No 29 dans l'ilet No 300, mesurant 28 pieds de face à la rue Tonti sur 81 pieds de profondeur.

THEARD, JOSEPH O.—
Taxe d'Etat de 1898.....$7 20
Taxe de levée, district d'Orléans..... 1 80

Total.....$9 00

149 Vingt-quatre lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Dupré, Toulouse et St Pierre, désignés comme ilet No 370.

THEURER, Vve SENAC—
Taxe d'Etat de 1898.....$12 00
Taxe de levée, district d'Orléans..... 3 00

Total.....$15 00

150 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Quartier, Remparts, Bourgogne et Esplanade, désigné comme lot No 13 dans l'ilet No 108, mesurant 32 pieds 2 pouces de face à la rue Quartier sur 100 pieds 2 pouces de profondeur.

TERRANOVA, GUIS-EPPI—
Taxe d'Etat de 1898.....$10 80
Taxe de levée, district d'Orléans..... 2 70

Total.....$13 50

151 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St Philippe, Royale, Bourbon et Ursulines, désigné comme lot No 19 dans l'ilet No 76, mesurant 30 pieds de face à la rue St Philippe sur 90 pieds de profondeur.

TERRANOVA, G.—
Taxe d'Etat de 1898.....$18 00
Taxe de levée, district d'Orléans..... 4 50

Total.....$22 50

152 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, St Philippe Dumaine et Dauphine, désigné comme lot No 17 dans l'ilet No 85, mesurant 65 pieds de face à la rue Bourgogne sur 66 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Bourgogne et St Philippe.

TURREGANO, ALBERT, mineur—
Taxe d'Etat de 1898.....$6 00
Taxe de levée, district d'Orléans..... 1 50

Total.....$7 50

154 Trois lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ste Anne, Dupré, Damaine et White désignés comme lots Nos 24, 25 et 26 dans l'ilet No 373, mesurant chacun 31 pieds 5 pouces de face à la rue Ste Anne sur 100 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Ste Anne et Dupré.

VEDEY, Mme M. E.—
Taxe d'Etat de 1898.....$15 60
Taxe de levée, district d'Orléans..... 3 90

Total.....$19 50

155 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Galvez, Miro et St Philippe, désigné comme lot No 12 dans l'ilet No 286, mesurant 33 pieds de face à la rue Ursulines sur 146 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur.

WATT, JOHN—
Taxe d'Etat de 1898.....$2 40
Taxe de levée, district d'Orléans..... 60

Total.....$3 00

161 Quatre lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Clark, Génois et Deuane, désignés comme lots Nos 18, 19, 20 et 21 dans l'ilet No 477, mesurant chacun 34 pieds de face à la rue Bienville sur 102 pieds de profondeur; lot No 21 formant l'encoignure des rues Bienville et Génois.

WILLIAMS, DANIEL W.—
Taxe d'Etat de 1898.....$3 20
Taxe de levée, district d'Orléans..... 3 30

Total.....$6 50

164 Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Bienville, Deuane et Liberté, désigné comme lot No 4 dans l'ilet No 129, mesurant 31 pieds de face à la rue Franklin sur 79 pieds 10 pouces de profondeur.

Au jour fixé pour la vente je vendrai telles parties spécifiées de chacun des morceaux de propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété, et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

JOHN BREWSTER,
Collecteur de Taxes d'Etat, Deuxième District, Paroisse d'Orléans.
27 juin—27—juil 5 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Avis aux créanciers hypothécaires sur propriétés du Deuxième District.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT, 2me district, coin Passage St Antoine et la rue de Chartres. Nlle-Orléans, 27 juin 1899.

Conformément à la section 63, de l'acte 85 de 1888 et aux lois qui pourvoient à tels cas, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur les propriétés foncières situées dans le Deuxième District, paroisse d'Orléans, lesquelles n'auraient pas acquitté les taxes de l'année 1895, 1896, 1897 et 1898, que je commencerai la vente, à la porte de la Cour, le SAMEDI, 29 juillet 1899, et qu'un nombre de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal, conformément à la loi préparatoire à la dite vente. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de vente pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

JOHN BREWSTER,
Collecteur de Taxes d'Etat pour le Deuxième District Paroisse d'Orléans.
27 juin—27—juil 5 11 18 25 29

VENTE POUR TAXES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes de Propriétés Foncières

—POUR—

TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut.—Paroisse d'Orléans, Cinquième District, composé du Cinquième District Municipal.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT, Cinquième District, paroisse d'Orléans. Nouvelle-Orléans, 27 juin 1899.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin SAMEDI, le 29me jour de juillet A. D., 1899, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières dans le Cinquième District de la Paroisse d'Orléans, sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la Paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées dans l'année 1898, et les années précédentes, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31me jour de décembre des années dans lesquelles les assessements ont été faits, sur les dites taxes, à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement des dites années, et les propriétés foncières assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues sont indiquées ci-dessous, savoir:

CINQUIÈME DISTRICT.

AIKMAN, CHAS. W.—
Taxe d'Etat de 1898.....$2 40
Taxe de levée, district d'Orléans..... 60

Total.....$3 00

Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Pelican, les rues Bouny, Seguin et Delaronde, désigné comme lot No 18, dans l'ilet No 8, mesurant 30 pieds de face à l'avenue Pelican sur 120 pieds de profondeur.

BENTLEY, Mme WM.—
Taxe d'Etat de 1898.....$1 50
Taxe de levée, district d'Orléans..... 38

Total.....$1 88

Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Pacifique, les rues Slidell, Opelousas et Atlantique, désigné comme lot No 10 13 dans l'ilet No 129, mesurant 30 pieds de face à l'avenue Pacifique sur 123 pieds 8 pouces de profondeur.

BUCHANAN, BENJAMIN—
Taxe d'Etat de 1897.....$3 80
Taxe de levée, district d'Orléans..... 60

Total.....$4 20

Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Slidell et les rues Pacifique, Opelousas et Atlantique, désigné comme lots Nos 14 et 15 dans l'ilet No 129 mesurant 60 pieds de face à l'avenue Slidell sur 123 pieds 8 pouces de profondeur.

FRAZIER, ROBT.—
Taxe d'Etat de 1898..... 90
Taxe de levée, district d'Orléans..... 23

Total.....$1 13

Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Newton, Verret, Nunez et Homer, désigné comme partie du lot No 13 dans l'ilet No 156, mesurant 30 pieds de face à la rue Newton sur 30 pieds de profondeur.

GRAVES, JNO.—
Taxe d'Etat de 1898.....$6 00
Taxe de levée, district d'Orléans..... 1 50

Total.....$7 50

Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Patterson, LeBoeuf, Thayer, Pélican, désigné comme une portion de terre dans l'ilet No 55, mesurant 40 pieds de face à la rue Patterson sur 120 pieds de profondeur.

GRAVES, JNO.—
Taxe d'Etat de 1898.....$13 20
Taxe de levée, district d'Orléans..... 3 30

Total.....$16 50

Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues LeBoeuf, Thayer, Patterson et Pelican, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 55, mesurant 60 pieds de face à la rue Le Bœuf sur 134 pieds de profondeur.

GRAVES, JOHN—
Taxe d'Etat de 1898.....$13 20
Taxe de levée, district d'Orléans..... 3 30

Total.....$16 50

Trois lots de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Pacifique, la rue Eliza, l'avenue Atlantique et la rue Evelina, désignés comme lots Nos 17, 18 et partie du lot No 19, dans l'ilet No 98, mesurant 78 pieds 10 pouces de face à l'avenue Pacifique sur 123 pieds de profondeur.

GRISAFFI, SALVATORE—
Taxe d'Etat de 1898..... 90
Taxe de levée, district d'Orléans..... 23

Total.....$1 13

Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Homer, Vallette, Newton et Verret, désigné comme lot No 13, dans l'ilet No 157, mesurant 27 pieds 6 pouces de face à la rue Homer sur 100 pieds de profondeur.

JACKSON, PAUL—
Taxe d'Etat de 1898.....$1 80
Taxe de levée, district d'Orléans..... 45

Total.....$2 25

Deux lots de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans un morceau de terre vendu par A. Camus, borné par le chemin Public et les terres de marais, au-dessus par la propriété T. Camus, désignés comme lots Nos 32 et 33 folio No 131, mesurant chacun 48 pieds de face au chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

KENEFIC, MARY—
Taxe d'Etat de 1898.....$2 40
Taxe de levée, district d'Orléans..... 60

Total.....$3 00

Cinq lots de terre dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Opelousas, Pacifique, Elizabeth et Evelina, désignés comme partie des lots Nos 11 à 15 dans l'ilet No 114, mesurant 52 pieds de face à la rue Opelousas sur 60 pieds de profondeur.

LACOSTE, Vve A. B. C.—
Taxe d'Etat de 1898..... 90
Taxe de levée, district d'Orléans..... 23

Total.....$1 13

Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans un morceau de terre vendu par B. Lacoste et la balance non vendue dans la 2me division, désigné comme lot No 17, fol. No 146, mesurant 61 pieds 9 pouces de face à la rue Cassimir sur 120 pieds de profondeur.

MITCHELL, JOHN—
Taxe d'Etat de 1898.....$2 40
Taxe de levée, district d'Orléans..... 60

Total.....$3 00

Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Pacifique, Eliza, Elmire et Evelina, désigné comme lot No 9 dans l'ilet No 97, mesurant 31 pieds de face à l'avenue Pacifique sur 123 pieds de profondeur.

MITCHELL, JOHN—
Taxe d'Etat de 1898.....$3 60
Taxe de levée, district d'Orléans..... 90

Total.....$4 50

Deux lots de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Pacifique, les rues Evelina, Opelousas et Elmire, désignés comme lots Nos 5 et 6 dans l'ilet No 114, mesurant chacun 29 pieds 3 pouces de face à l'avenue Pacifique sur 123 pieds 8 pouces de profondeur.

MOSELY, NOEL—
Taxe d'Etat de 1898..... 60c
Taxe de levée, district d'Orléans..... 15c

Total..... 75c

Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans un morceau de terre vendu par B. Lacoste et la balance non vendue dans la 2me division, désigné comme lot No 14, fol No 147, mesurant 51 pieds 9 pouces de face à la rue Canal sur 120 pieds de profondeur.

NOEL, LEVY—
Taxe d'Etat de 1898..... 90
Taxe de levée, district d'Orléans..... 23

Total.....$1 13

Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans un morceau de terre vendu par B. Lacoste et la balance non vendue dans la 2me division, désigné comme lot No 11, fol. 146, mesurant 61 pieds 9 pouces de face à la rue Church sur 128 pieds de profondeur.

ROSE, HARRISON—
Taxe d'Etat de 1898.....$3 00
Taxe de levée, district d'Orléans..... 75

Total.....$3 75

Deux lots de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Lamarque, Tèche, Brooklyn et De Armas, désignés comme lots Nos 11 et 12, dans l'ilet No 215, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Lamarque sur 120 pieds de profondeur.

SMITH, AMEDEE JOS.—
Taxe d'Etat de 1898..... $1 20
Taxe de levée, district d'Orléans..... 30

Total.....$1 50

Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans un morceau de terre vendu par A. Camus, borné par le chemin public et des terres de marais, au-dessus par la propriété T. Camus, désigné comme lot No 61, folio No 132, mesurant 48 pieds de face au chemin public sur 170 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de ladite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur La vente se fera sans estimation, au comptant contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

H. N. UMBACH.
Collecteur de Taxes pour le Cinquième District, Paroisse d'Orléans.
27 juin—27—juil 5 11 18 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE

Avis aux créanciers hypothécaires sur propriétés du Cinquième District, composé du Cinquième district municipal.

BUREAU DU COLLECTEUR DE TAXES D'ETAT, du 5me district paroisse d'Orléans. Nlle-Orléans, 27 juin 1899.

Conformément à la section 63 de l'acte 85 de 1888, et aux lois qui pourvoient à tels cas, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans le cinquième district, paroisse d'Orléans, composée du cinquième district municipal, lesquelles n'auraient pas acquitté les taxes de l'année 1897 et 1898, que j'en commencerai la vente à la porte de la Cour, SAMEDI, 29 juillet 1899 à 11 heures A. M., et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal, et continueront à l'être conformément à la loi préparatoire à la dite vente. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre, avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs intérêts.

H. N. UMBACH,
Collecteur de Taxes d'Etat, Cinquième District, Paroisse d'Orléans.
27 juin—27—juil 5 11 18 25 29

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur.

Rue Dryades, entre les rues Clio et Erato.

Succession de Jean Hountha.

No 59,528—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans. — Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune—Le MERCREDI, 16 août, 1899 à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse New Orleans Real Estate Exchange No 717 rue de la Commune, entre les rues St-Charles et Carondelet, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. Fred D King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, daté le 6 juillet 1899, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dryades, Ramparts, Clio et Erato, mesurant 29 pieds de face à la rue Dryades sur 80 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine et touche le lot qui forme l'encoignure de la rue Dryades et Erato, et désigné par la lettre B sur le devis annexé à un acte passé pardevant W. B. Kleinpeter, notaire en cette ville, le 25 juin 1878, et forme une partie de ce lot de terre désigné par le numéro deux sur un plan dressé par Joseph Pillié, voyer, daté le 23 février 1840, déposé comme plan No 21 du Livre de Plans de J. B. Marks, autrefois notaire en cette ville; les servitudes ci-transmises incluent le droit de se servir d'un corridor ou allée de trois pieds de large dans le fond du dit lot qui ouvre sur la rue Erato et est commun au lot ci-dessus décrit et des lots désignés par les lettres "A" et "C" sur le plan annexé audit acte de Kleinpeter, notaire, ledit corridor ou allée étant désigné par la lettre "D" sur ledit plan.

Termes et conditions—Comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente ainsi que les Internal Revenues Stamps, etc., pardevant Jules F. Meunier, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
12 juil—12 19 26—aout 2 9 16

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Troisième District,

Connue comme les Nos 1716 et 1718 rue Union, entre les rues Prosper et Solidelle.

Third District Building Association vs Mme Catherine Oberling.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 59,392—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 août 1899 à midi des propriétés ci-après décrites, à savoir:

Un certain lot de terre, avec améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Union, Bagatelle, Prosper et Solidelle, désigné comme lot No 16 dans l'ilet No 52, et mesurant vingt-sept pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Union sur cent vingt deux pieds onze pouces et six lignes de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-de-sus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans
Frank Zengel, avocat pour le plaignant.
8 juil—8 9 14 22 28—aout 4 10

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

—o—

Annonce Judiciaire—Mardi, 18 juillet—Un cottage et un morceau de terre de valeur.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune—MARDI, le 18 juillet 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne en vertu de et conformément à un ordre portant la date du 31 mai 1899, et signé par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire intitulée, succession de Mme Uranie Dufrêne, veuve de Michel Florane No 58,433 du docket de la susdite cour, à l'enchère publique, il sera vendu: 1° Un certain lot ou portion de terre avec les bâtisses, etc., situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 51 borné par les rues Nord Peters, Lizardi, Egana et Douglas (autrefois Delaronde) et désigné par la lettre B, sur un devis d'arpentage fait par S. G. De l'Isle, voyer, et daté le 12 juin 1899, d'après ledit plan ledit lot mesurant, en mesure américaine, 59' 7" 5''' de face à la rue Nord Peters, 58' 11" 1''' de face à la rue Douglas, sur une ligne de côté vers la rue Lizardi de 199' 6" et 208' 3" sur l'autre ligne de côté, bois compris comme le No 5213 rue Nord Peters, retiré en arrière d'une bonne barrière en pieux, et contenant galeries sur le devant et à l'arrière, 4 chambres et 2 cabinets, citerne, etc; dans la cour. 2° Un certain morceau de terre situé dans le Troisième District de cette ville, étant la balance d'un morceau de terre de 3/4 arpent de face au fleuve Mississippi, sur une profondeur de 80 arpents, la dite balance de la portion du fond du morceau de terre ci-dessus mentionné, commençant sur le côté du Lac de la rue Claiborne et mesurant 136' 10" 5''' sur ladite rue Claiborne sur une profondeur en moyenne de 9069 pieds, le tout plus ou moins, aux huit arpents de la ligne du fond. Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de ville pour l'année courante de 1899, et de payer les timbres du revenu et pour l'acte de vente pardevant ——, notaire. Un dépôt de dix pour cent requis au moment de l'adjudication.
17 juin—17 18 25—juil 2 9 16 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE

JEUDI 20 JUILLET, à 10 heures A. M., à l'encoignure des rues Dauphine et Barthélemy—Meubles, Ustensiles de cuisine, Cheval, Wagon, Chassis et Attirail pour jardin, etc.

En vertu de et conformément à un jugement rendu le 19 juin et signé le 23 juin 1899 par l'honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire intitulée George Schenck et als vs Jacob Schenck et als No 58,955 du dossier de la susdite Cour, à l'enchère publique, il sera vendu à la date ci-dessus donnée, les Effets Mobiliers contenus dans les lieux ci-dessus nommés, d'après inventaire enregistré. Conditions comptant.

LOUIS A. RICHARDS, Encanteur.
Bureau, 629 rue Commune.
9 juil—9 13 16 17 18 19 20

E. A. Carrère.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE DOUBLE.

Nos 515 et 517 rue Première, entre les rues Rousseau et St Thomas.

COTTAGE SIMPLE,

Avec Ecurie, rue Quatrième, entre les rues Chippewa et Annonciation.

L'Encoignure des rues Newton et Quatrième, dans la Paroisse Jefferson, Gretna, Louisiane.

Succession de Mme Rosa Demuth.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 59,268. — En vertu d'un ordre à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 26 juillet 1899, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Quatrième, Annonciation, Chippewa et Washington, ledit lot est désigné par le Numéro Quatorze sur un plan dressé par W. T. Thompson, voyer, sous la date du 16 avril 1840 et déposé pour référence en l'étude de H. B. Cenas ancien notaire en cette ville et mesurant trente pieds (30) de face à la rue Quatrième, sur cent vingt-cinq pieds (125) de profondeur entre lignes parallèles, acquis par ledit Frank Denarth pendant la communauté d'acquêts et de gains existant entre lui et ladite défunte, de la Fidelity Building and Loan Association par acte passé pardevant Théo. Cetonio, un notaire en cette ville, le 24 avril 1895, enregistré dans le bureau des transferts, livre 157, folio 346.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Soraparu, Rousseau et Fulton, maintenant St Thomas, mesurant vingt neuf pied (29) cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Première sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles également acquis par ledit Frank Denarth d'après le dit acte passé pardevant Theo Cetonio, notaire, le 24 avril 1895.

3° Un certain lot de terre ensemble avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges, et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, et avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le village de Michaud-Ham, paroisse Jefferson, Etat de la Louisiane, et désigné comme lot numéro cinq (5) de l'ilet Neuvième (11) borné par les rues Troisième, Quatrième Lavoisier et Newton, d'après un plan dressé par Hugh Grant voyer, daté le 2 février 1842 et déposé en l'étude de L. R. Kenny, notaire en cette ville de la Nouvelle-Orléans, ledit lot formant l'encoignure des rues Newton et Quatrième et mesurant cinquante pieds (50) de face à la rue Quatrième, cent vingt-six pieds (126) et cinq pouces de profondeur et façade à la rue Newton, cent vingt-six pieds (126) et cinq pouces sur la ligne le séparant du lot numéro quatre, et cinquante pieds de largeur sur la ligne du fond, étant la même propriété qui fut acquise par Frank Denarth par achat de la succession de Joseph Beckelleurger, No 76 du docket de la 21me Cour Judiciaire de District dans et pour la paroisse de Jefferson, Louisiane, d'après acte passé pardevant ——, notaire, le 17me jour d'avril 1898. Ledit acte étant enregistré dans le bureau des transferts de Jefferson, Louisiane, dans le livre des transferts V, folio 207.

Conditions—Comptant. Acte de vente pardevant Bus. Rouen, notaire, incluant les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, les taxes de 1899 devant être assumées par l'acquéreur; un dépôt de 20 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour tier la vente.

Avis—La première et la deuxième propriétés décrites seront vendues ensemble.

E. A. CARRERE,
Encanteur, 806 rue Perdido.
Edgar M. Cahn, avocat.
23 juin—23 30—juil 7 14 21 26

Geo. G. Friedrichs & Co.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

BILLETS À RECEVOIR

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune, JEUDI, 27 juillet 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, agissant pour l'Hon G. H Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, signé le 13 juillet 1899, et rendu dans la succession de L. B. Duffard, No 59,704 du dossier de ladite Cour—

Un certain billet à recevoir, pour deux cent cinquante dollars, daté le 5 mai 1899, et payable un an après date, tiré à leur propre ordre et endossé par Ursule Verheyleweghen et J. Verheyleweghen, garanti par hypothèque sur une certaine propriété sur la rue Ste. Anne entre les rues Remparts et Bourgogne, selon acte pardevant Fred Deibel, notaire, à ladite date.

Conditions—Comptant sur les lieux.
16 juil—16 22 26

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Splendide Propriété Commerciale,

No 610 rue Bienville, entre la rue Chartres et le Passage de la Bourse.

Un Cottage Double, Nos 1450 et 1452 rue Nord Claiborne, entre Columbus et Kerlerec. Une Résidence à deux étages, No 825 rue Barracks, entre Dauphine et Bourbon. Cotta Double Nos 1743 et 1745 avenue St Bernard, coin Roman.

Succession George Muller.

No 58,136—Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, Bureau, No 821 rue Gravier—JEUDI le 3 août 1899, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 23 juin 1899, par l'Honorable Fred D King, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec une bâtisse à trois étages en briques et autres améliorations, droits, voies, privilèges et servitudes qui s'y trouvent ou y appartiennent ou en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bienville, Chartres, Douane et Royale, désigné par le No 45, mesurant 25 pieds de face à la rue Bienville sur 79 pieds 11 pouces de profondeur, le tout en mesure anglaise

Les améliorations comprennent une bâtisse substantielle en briques à trois étages avec mansarde; ayant une galerie de devant au premier étage; pouvant servir comme magasin, manufacture, etc.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, passage, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 630 borné par Claiborne, Robertson, Columbus et Kerlerec, désigné comme lot No 3 de l'ilet No 7, d'après un plan dressé par Bourgeroi, daté du 10 avril 1839, déposé en l'étude de Lucien Hermann ancien notaire, ledit lot mesurant, en mesure américaine, 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face à ladite rue Claiborne, 127 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2, 136 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 4, et 32 pieds 9 pouces de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations consistent en un cottage double, retiré, contenant, de chaque côté, galerie de devant, deux chambres et cuisine séparée, hangars, cuves, etc., trottoirs, allée de côté et cour pavés.

3° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Barracks, Esplanade Bourbon et Dauphine, désigné par la lettre N sur un dessin fait par J. A. d'Hémécourt, voyer, annexé à un acte de vente passé pardevant Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville, daté du 21 février 1866, et mesurant, en mesure américaine, d'après cela, 22 pieds 1 pouce de face sur la rue Barracks, 53 pieds, 2 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne la plus près de la rue Dauphine, 54 pieds et 4 pouces de profondeur sur l'autre côté, et 22 pieds et 2 pouces de largeur dans le fond, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 823 rue Barracks, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, le même d'après cela comme le lot No 20 dans l'ilet No 80 du plan de la ville

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages avec toit ardoisé, contenant corridor d'entrée et d'escalier, salon, salle à manger, cuisine et trois chambres à coucher, galeries de devant et de côté sur le premier étage, cuve, etc, dans la cour, trottoir, allée, et cour pavés, gaz partout, murs badigeonnés.

4° Deux certains lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les avenues St Bernard et London et les rues Solidelle, Nouvelle Orléans et Prosper, sur un plan par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 27 avril 1875 attaché à un acte passé pardevant James Fabry, ancien notaire de cette ville, le 29 juin 1875, désignés comme lots Nos 10 et 11, lesdits lots de terre mesurant comme suit: Lot No 11, 40 pieds 10 pouces et 4 lignes de face sur l'avenue London, 91 pieds 1 ligne de profondeur et de face sur la rue Solidelle, 100